



VIE DÉMOCRATIQUE

Un nouveau Conseil des sages pour la commune

Vous êtes Lyphardais ? Vous êtes motivé pour vous investir dans la vie de votre commune ? La Mairie recrute les membres qui composeront bientôt son nouveau Conseil des Sages, une instance de réflexions et de propositions sur l'ensemble des sujets concernant la commune.

Publié le 03 juin 2026

Vous êtes Lyphardais ? Vous êtes motivé pour vous investir dans la vie de votre commune ? La Mairie recrute les membres qui composeront bientôt son nouveau Conseil des Sages, une instance de réflexions et de propositions sur l'ensemble des sujets concernant la commune.

L'équipe municipale, attachée au principe de participation des habitants à la vie de la commune, entend mener, conformément à son projet municipal, une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échange avec l'ensemble des habitants de la commune.

Le Conseil des Sages invite les Lyphardais disponibles à **s'engager pour leur commune en partageant leur expérience et leurs idées**. Cette instance consultative sera un lieu d'échanges, de propositions et de réflexion collective non-partisane, pouvant intervenir à l'initiative de la municipalité ou de ses membres sur des sujets d'avenir pour Saint-Lyphard.

Pourquoi rejoindre le Conseil des Sages ?

Pour participer activement à la vie de votre commune, faire entendre votre voix, partager votre expérience et contribuer aux projets locaux dans un esprit citoyen, collectif et non partisan.

Qui peut candidater ?

<https://www.mairie-saintlyphard.fr/information-transversale/actualites/un-nouveau-conseil-des-sages-pour-la-commune->

Pour rejoindre cette instance citoyenne, quelques conditions simples :

- > Être âgé(e) de 55 ans ou plus
- > Être domicilié(e) à Saint-Lyphard
- > Être libéré(e) de toute activité professionnelle
- > Ne pas exercer de mandat électif
- > Être disponible et motivé(e) pour participer aux travaux collectifs

Comment candidater ?

Vous avez jusqu'au 15 août 2026 pour déposer votre candidature auprès de l'accueil de la Mairie.

Plus d'informations

Pour plus d'informations : Mairie de Saint-Lyphard


Mail : claudia.legal@mairie-saint-lyphard.fr

Tel : 06 78 81 07 85



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

